



AMERIQUE/MEXIQUE - Pauvreté et misère, ombres pour les Peuples indigènes du Mexique

Izamal (Agence Fides) – « Promouvoir les droits des peuples indigènes et le développement de leurs cultures et des communautés, reconnaître, promouvoir et défendre leurs droits à la terre, à leur territoire, à leur culture, à leurs formes d'organisation et à leurs systèmes de gouvernement ». Les paroles en question, écrites par S.Exc. Mgr Guillermo Francisco Escobar Galicia, Evêque de Teotihuacán (Mexique) et responsable de la Pastorale indigène au sein de la Conférence épiscopale, ont contribué à la réflexion chrétienne au cours de la célébration de la Journée internationale des Peuples indigènes.

Au Mexique, la célébration a eu lieu dans le contexte du XX^e Anniversaire de la rencontre du Bienheureux Pape Jean Paul II avec les peuples indigènes d'Amérique, qui a eu lieu le 11 août 1993 à Izamal, dans le Yucatan. Sur invitation de l'Assemblée générale de l'ONU, la société civile a décidé de respecter les droits des groupes ethniques mais, sur l'exemple de la dévotion à Notre-Dame de Guadalupe de la part de Saint Juan Diego, la communauté catholique renouvelle l'engagement à vivre au service des plus marginalisés.

« Les deux célébrations – continue Mgr Escobar Galicia dans sa lettre – nous invitent à faire nôtre les paroles du Bienheureux Jean Paul II, d'avoir à l'esprit l'engagement que nous avons en tant qu'Eglise envers les peuples indigènes du Mexique afin de relever les défis que présente la Pastorale indigène et ainsi éliminer la discrimination, l'intolérance et l'abandon desquels ils ont fait l'objet ».

Selon des données recueillies par Fides, l'ONU estime que, de par le monde, vivent 370 millions d'indigènes dont près de 7 millions au Mexique. L'atlas des peuples indigènes indique que 62 groupes ethniques sont présents au Mexique, les Mayas étant l'un des plus importants. Le Conseil national d'évaluation de la politique de développement social affirme que 70% des résidents d'une famille indigène vivent dans la pauvreté et que 10% d'entre eux se trouvent dans des conditions d'extrême pauvreté. (CE) (Agence Fides 13/08/2013)